

**Catégorie : A
Cadre d'emploi : Ingénieur ou attaché
Fonction : Cheffe/chef de projet résilience territoriale**

IFSE niveau : 7

Référence : IE-0507

Date limite de candidature : Dimanche 29 aout 2021

Pour information, les entretiens se dérouleront en septembre et octobre 2021

Contexte : Pour soutenir sa transition sociale et écologique, la Ville de Grenoble porte un projet politique soucieux de renforcer la résilience territoriale. La Direction Prévention et gestion des risques comprend 2 services, Police municipale, Sécurité des Établissements recevant du public et 2 pôles Prévention urbaine et Résilience territoriale.

Le pôle Résilience territoriale est chargé de développer et animer des dispositifs innovants pour aider les acteurs de la collectivité et, plus largement, du territoire de la Ville (entreprises, acteurs locaux, habitants, etc.), à renforcer leur résilience. Outre le développement d'une culture commune de la résilience, le pôle gestion des risques assure la gestion du plan communal de sauvegarde et du dispositif d'astreinte, le suivi de sinistres affectant la Ville, et intervient sur des missions ressources de gestion de crise.

Missions

Sous l'autorité de la responsable du pôle et du directeur, le-la cheffe-chef de projet résilience territoriale a pour missions essentielles :

1. La conduite du projet de résilience territoriale

- » Pilotage d'une analyse des risques sur le territoire de la Ville considérant l'ensemble des dangers "pertinents" auxquels la Ville est exposée, priorisation des actions de réduction de la vulnérabilité,
- » Contribution à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Ville en matière de résilience territoriale en travaillant par exemple sur les axes suivants (Source La boussole de la résilience, Cerema 2020),
 - Stratégies et gouvernances intégrées et adaptatives favorisant la participation citoyenne, une coopération multi-échelle entre territoires et intégrant les vulnérabilités et leurs évolutions dans tous les projets,
 - Anticipation, connaissance, veille : connaître les aléas, les vulnérabilités et les dépendances, informer, éduquer, développer une culture commune de la résilience, se préparer à la gestion de crise et de post-crise,
 - Adaptation, apprentissage et innovation : surveiller, alerter, réaliser des retours d'expérience et des benchmarks réguliers, innover, expérimenter, construire de nouveaux imaginaires,
 - Sobriété et satisfaction des besoins essentiels : identifier et garantir les besoins essentiels et vitaux pour tous, accompagner la mutation vers une économie diversifiée, inclusive, soutenable, respecter les limites planétaires, les ressources naturelles, les communs,
 - Robustesse et continuité des systèmes : limiter l'exposition aux aléas, renforcer la solidité et la fiabilité des systèmes, garantir la continuité des réseaux critiques, services et activités essentielles
- » Animation d'un réseau de professionnels agissant sur le territoire et dans les différentes directions de la Ville, dans la perspective de promouvoir des outils et démarches favorisant une action publique résiliente,
- » Déploiement d'une ingénierie de projets dans ce domaine, fonction de maîtrise d'œuvre sur certains sujets portés par d'autres directions (Cyber sécurité/Direction des Systèmes d'Information, Plan de continuité d'activités/Direction des Ressources Humaines...),
- » Veille sur ces sujets, participation active aux réseaux locaux, nationaux voire internationaux (Grenoble-Alpes Métropole, Cerema-Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, le réseau des 100 Villes Résilientes, Villes en transition...) afin de proposer des évolutions et maintenir l'esprit d'innovation,
- » Articulation, mise en cohérence avec le New Deal Territorial et les enseignements de la gestion de la pandémie Covid-19,
- » Contribution active à la communication de la ville sur le projet de résilience territoriale et la réalisation des actions menées,
- » En lien avec la mission d'évaluation de politiques publiques, étude d'une démarche d'évaluation des actions de renforcement de la résilience (Actualisation de l'analyse initiale des risques...)

2.La participation aux autres actions de prévention des risques

Les deux cadres du pôle gestion des risques disposeront d'une connaissance globale des dossiers suivis afin d'assurer une continuité d'activités du pôle. Aussi le-la cheffe-chef de projet résilience territoriale sera amenée à piloter ou intervenir sur les dossiers suivants :

- » Promotion de la culture du risque auprès des agent-es, élu-es, habitant-es, (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, réseaux sociaux, Grenoble.fr, actions de sensibilisation des scolaires, de responsables d'Equipements recevant du Public ERP...), en lien avec les partenaires locaux en particuliers (Préfecture, S.P.P.P.Y. Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise, SDIS, IRMa- Institut des Risques Majeurs, SYMBHI Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, autres villes de l'agglomération, autres grandes Ville, ...),
- » Gestion des outils de prévention et de planification : actualisation, modernisation, mise à jour - et mise en œuvre le cas échéant - du Plan Communal de Sauvegarde ou Portail Territorial de Sauvegarde (Resylis), pilotage des dossiers P.P.M.S. (Plans particuliers de mise en sûreté dans les écoles, Plans d'Organisation et de mise en sûreté dans les ERP, plans de sauvegarde des œuvres...), cartographies,
- » Gestion du dispositif d'astreinte hebdomadaire municipal, du Numéro Communal d'Urgence, suivi de sinistres,
- » Gestion des systèmes d'alerte : automate d'appel, sirènes raccordées au Système d'Alerte et d'Information des Populations, téléphones satellite, radiocommunication, données météorologiques,
- » Gestion de crise : exercices, retours d'expérience, formations,
- » Instruction ou avis sur des dossiers spécifiques : Plans Particuliers d'Intervention, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Plans de Prévention des Risques...

3.Activités administratives de la mission

- » Suivi et mise en œuvre du budget de la mission
- » Rédaction de délibérations, de conventions,
- » Rédaction et passation de marchés publics,
- » Le pôle gestion des risques comprend deux autres postes (une responsable du pôle cat. A, et administrateur-trice du portail de sauvegarde ResYlis cat. B).

Profil

- » Connaissances confirmées dans les leviers de la résilience territoriale et les politiques publiques de sécurité/prévention,
- » Connaissances confirmées dans le fonctionnement des collectivités locales,
- » Expérience dans le management et l'animation de projets transversaux,
- » Capacité importante d'animation, d'écoute, de dialogue, de développement de partenariats, maîtrise des leviers de facilitation et d'intelligence collective,
- » Rigueur et méthode,
- » Sens du travail d'équipe et en transversalité,
- » Bonne expression orale et écrite,
- » Maîtrise de l'informatique (outils bureautiques usuels)

Conditions de travail

- » Membre de la permanence communale d'urgence : interventions sur des sinistres en heures ouvrées, et membre du dispositif d'astreinte (cadre d'astreinte, 3 semaines par an minimum)
- » Réunions occasionnelles en soirée,
- » Lieu et adresse du poste de travail: Hôtel de ville, 11 bd Jean Pain, Grenoble
- » Déplacements véhicule de service (urgences) et vélo de service

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Nathalie CHAVANIS,
Cheffe de service : nathalie.chavanis@grenoble.fr**